



CHAMPS LIBRES DÉBATS

L'impôt sur la fortune immobilière n'a rien d'inquiétant

Nombre de propriétaires s'alarment de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) proposé par Emmanuel Macron... au lieu de se réjouir à l'idée d'une baisse de leur note d'impôts ! Pourtant, fidèle à sa méthode, le candidat d'En marche ! propose une réforme gagnant-gagnant, dépassant les vieux conflits. Le seuil d'assujettissement au nouvel impôt demeurera inchangé (1,3 million d'euros) et l'abattement de 30 % sur la résidence principale sera maintenu. Aucun impôt ne sera dû en dessous de 1690 000 euros d'actifs immobiliers nets de dettes. Or, à ce niveau de fortune, tous les contribuables possèdent aussi quelques valeurs mobilières. Comme le nouvel impôt ne portera que sur le patrimoine immobilier, nombre d'assujettis à l'ISF aujourd'hui seront demain exonérés d'IFI et la pression fiscale supportée par ceux qui demeureront imposables diminuera nettement. Quant aux très grandes fortunes uniquement investies dans la pierre, elles seront incitées

par l'impôt à diversifier leur patrimoine en cédant quelques immeubles, permettant in fine à un plus grand nombre de Français d'accéder à la propriété. En revanche, pour les non-résidents qui détiennent des résidences secondaires dans notre pays tout en payant leurs impôts à l'étranger, rien ne changera. N'est-il pas justifié de maintenir

un minimum de contributions à la charge de ceux qui échappent à notre impôt sur le revenu, tout en pouvant bénéficier jusqu'à six mois par an de toutes nos infrastructures publiques ?

Avec la réforme proposée, les foyers fortunés ne seront plus encouragés à quitter le pays. Le montant du nouvel impôt restera le même que l'on vive en France ou à l'étranger, à l'exception de l'abattement sur la résidence principale, réservé aux résidents français. Tout le contraire de la situation actuelle. Notre stupide ISF est une puissante incitation à l'exil. Il diminue aussitôt nos frontières franchies, puisqu'il suffit d'aller vivre à l'étranger pour ne plus être soumis à l'ISF sur ses placements financiers. Comment le Front national, qui se dit patriote, peut-il vouloir maintenir la situation en l'état ? Il faut cesser d'avantager ceux qui contribuent le moins aux dépenses communes et inciter les ménages aisés à revenir payer leurs impôts en France plutôt qu'à l'étranger.

La stabilisation de notre fiscalité à un niveau raisonnable et accepté par la majorité de la population sera le facteur déterminant du retour des exilés fiscaux. En ce sens, la suppression de l'ISF à laquelle s'est engagé le candidat Fillon n'est qu'un miroir aux alouettes ! Si les plus riches propriétaires vivant à l'étranger en profiteront le temps d'un quinquennat, ils ne reviendront pas pour autant en France tant qu'un compromis durable n'aura pas été trouvé. Ils ont compris que tout excès d'allègement de la fiscalité initié par un gouvernement de droite entraîne cinq ans plus tard le retour d'un gouvernement de gauche et des prélèvements confiscatoires. Pour en finir avec l'instabilité fiscale, une véritable réconciliation fiscale s'impose. C'est la condition nécessaire de la prospérité et c'est ce que propose Emmanuel Macron.

* Yves Jacquin Depeyre, économiste, est spécialiste de la fiscalité et auteur de « La Réconciliation fiscale » (Odile Jacob).



YVES JACQUIN DEPEYRE *

Pour l'économiste, la réforme d'Emmanuel Macron permettra au plus grand nombre d'accéder à la propriété et dissuadera l'exil fiscal.